



En savoir plus sur le programme Aigrette

Aigrette est un “point zéro”. Reste à poursuivre les mesures, à les étendre et à les partager. C’est l’objet de l’institut éco-citoyen pour la surveillance des pollutions. Une structure indépendante initiée par Ouest Provence et pilotée par un comité scientifique.

Un institut sentinelle

"Notre objectif est de pouvoir disposer d'un outil indépendant qui puisse servir la démocratie. L'institut éco-citoyen pour la surveillance des pollutions (IESP) dont Ouest Provence soutient la création, fournira une lecture quotidienne et accessible de la pollution", explique René Raimondi, vice-président de l'intercommunalité délégué à l'environnement.

Le futur institut, dont les fondements ont été posés, est une des conséquences du programme "Aigrette". *«Maintenant que nous savons d'où nous partons, il convient de savoir où et comment nous allons. L'ensemble des données doivent être traduites pour le plus grand nombre et l'institut procédera à des mesures là où notre territoire n'est pas couvert par les organismes de contrôle. Il analysera des éléments qui ne relèvent pas des normes environnementales ou sanitaires en vigueur et qui pourtant ont potentiellement une incidence»,* précise-t-il.

L'assemblée générale constitutive de l'institut est d'ores et déjà programmée. Ouest Provence reste le principal bailleur de fonds de cette structure associative, *«dont l'objet final est bien de faire le lien entre les pollutions et la santé»,* souligne Philippe Chamaret, le chargé de mission de l'intercommunalité qui orchestre la création de l'institut.

«Cette structure prend la suite d'Aigrette, nous allons diligenter des mesures sur les points sensibles mis en évidence par l'étude. La valeur ajoutée de l'institut ne réside pas seulement dans la réalisation de nouvelles mesures, mais plutôt dans l'analyse de celles-ci. Il s'agit de rendre les choses plus parlantes, d'en évaluer l'incidence réelle, de remettre en question les normes actuelles, de mettre des mots sur des mesures et de réunir autour d'une même table pouvoirs publics et industriels. Pour exemple, la législation ne fixe pas de seuil pour l'émission de particules fines d'un certain diamètre, or ces particules sont présentes sur le territoire et ont des conséquences sanitaires. Notre volonté n'est pas de cliquer mais d'expliquer».

Et pour "expliquer", l'institut devrait s'appuyer sur des «ambassadeurs santé-environnement» chargés d'aller à la rencontre de la population. Il s'agit bien de dépasser une information qui souvent se limite à indiquer que la qualité de l'air est "moyenne", voire "mauvaise".

«Nous avons bien vu comment est régie l'information sur l'environnement. Lors de la rupture du pipeline qui traverse La Crau, on a parlé dans les premières heures, d'incident avant que cela ne devienne une catastrophe écologique», note Philippe Chamaret. Les travaux de l'institut seront pilotés par un comité scientifique où siègent douze médecins, oncologues, toxicologues et chercheurs issus du monde

universitaire. *«Ce collège d'experts garantit la rigueur et l'indépendance de l'IESP», insiste-t-il.*

«Il s'agit également d'aller chercher dans la littérature médicale, les études qui ont été conduites ailleurs, des études qui nous fourniront des éléments sur l'impact sanitaire».

Pour René Raimondi, *«l'institut devrait être accompagné par les industriels, il sera ouvert à tous et signera, nous le souhaitons, le début d'un changement sur la zone industrialo-portuaire. Un changement qui se traduira par une plus grande concertation avec le Grand Port de Marseille-Fos qui gère les terrains».*